



PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2013

L'an deux mille treize, le 30 septembre, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

Présents : Ginette VIVIAN, Milène BOURNAY, Bénédicte VIVIAN, Eric LABAZ, Christophe GUITTON, Olivier VORMS, Luc ROSSET, François FOSSOUX.

Absent excusé : Jean-François BOCQUET

Secrétaire de séance : Olivier VORMS

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

1- Approbation du procès-verbal du CM du 26 août 2013

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Délibérations

Délibération 2013-40 : Monsieur le Maire expose que la convention avec le Centre de Gestion de Haute-Savoie (CDG74) a une durée de 3 ans et qu'elle a été renouvelée par tacite reconduction le 1^{er} janvier 2013. Le Centre de Gestion est l'organisme officiel choisi par la commune pour suivre les actions d'Hygiène et Sécurité concernant le personnel municipal, avec une inspection annuelle, suivi d'un rapport et de recommandations. Le coût annuel de cette convention est de 315€, soit 0,27% de la masse salariale. La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération 2013-41 : Suite au départ du Trésorier Principal Monsieur Thomas en juillet 2013, remplacé par Monsieur Grospron, il est demandé régler l'indemnité du percepteur au prorata de sa présence durant l'année 2013. Le montant brut à verser est 379,30€. Déduction des charges sociales faites, Monsieur Thomas recevra 345,71€. La délibération est approuvée à l'unanimité.

Christophe Guitton profite de cette opportunité pour livrer quelques informations tirées de la fiche de situation financière de la commune (502 habitants) pour l'année 2012, en comparaison avec les autres communes de 500 à 2000 habitants : 26000€ de revenus annuels par foyer fiscal, soit la moyenne régionale.

La valeur locative est 2980€ à Nonglard, à comparer avec 3300€ de moyenne départementale constituant une base d'impôts locaux assez faible. C'est pourquoi la taxe d'habitation de 16,40% (moyenne départementale 15%) ne procure que des revenus modérés à la commune.

Délibération 2013-42 : Monsieur le Maire expose qu'il était convenu avec le promoteur de la SNC Les Carrés de Monthoux de céder la voie privée du lotissement (exception faite des emplacements pour les poubelles) à la commune qui en assurera dorénavant l'entretien. Cette cession, à la charge financière du promoteur, concerne les parcelles B964B (la voie traversante, 1443 m²), B965B (à gauche du chemin de Vaulx, 2 m²) et B966B (partie vers les bornes, 5m²). Les places de stationnement situées sur la Traverse du Carré seront donc publiques. La délibération est approuvée à l'unanimité.

3 – Commissions Municipales

Travaux -Voirie (rapporteur Eric Labaz, pour Jean-François Bocquet)

Pas de travaux réalisés au cours du dernier mois. La société ER a reconstruit le puits situé sur la route de Monthoux, à proximité du nouveau programme Les Terrasses de Monthoux. Ce puits se trouve maintenant sur un terrain communal. Il sera prochainement orné d'arceaux en fer forgé et une grille de sécurité sera posée à l'intérieur du puits.

Urbanisme (rapporteur Christophe Guitton)

Un permis de construire pour modification de toiture, présenté après correction par Monsieur Joseph PONCET, a été accepté.

Vie locale (rapporteurs Olivier Vorms et Milène Bournay)

Le Comité d'Animation de Nonglard a tenu son Assemblée Générale le 6 septembre. La Présidente a présenté les nouvelles activités (body-karaté, danses de salon, secourisme) qui s'ajoutent à celles reconduites chaque année. Chacun peut trouver une activité à son goût. Les principales manifestations sont également reconduites. Il est dommage que les Nonglardiens, anciens ou nouveaux, ne se mobilisent pas davantage pour soutenir le Comité qui œuvre pour tous.

L'APE – Les P'tits Loups a également présenté le bilan des manifestations passées et présenté celles à venir lors de son Assemblée Générale le 13 septembre. Elle a pu financer les activités de patinoire, piscine, musique, spectacles et autres activités des enfants de l'école. Cette année, elle compte 38 familles. Au sein du comité, Mesdames Nevez et Da Costa Dias représenteront l'APE dans la commission Périscolaire, notamment pour le projet des nouveaux rythmes scolaires.

L'Amicale Lovagny-Nonglard a repris ses rendez-vous du mardi après-midi et propose à tous ses membres des balades pédestres et des jeux de société en cas de mauvais temps.

Rentrée scolaire : ce sont 51 enfants qui ont pris le chemin de l'école début septembre, accueillis par la même équipe d'enseignants. Ils pourront utiliser des ordinateurs portables qui remplacent le matériel informatique devenu obsolète.

Rythmes scolaires : un sondage concernant les habitudes et les attentes des familles a été distribué. Les retours ont été analysés en vue d'une réunion le 9 octobre avec les parents, les enseignants, les élus et l'Inspecteur d'Académie pour déterminer les choix des nouveaux horaires scolaires.

Projet d'extension de l'école : un appel d'offres a été lancé cet été pour choisir le maître d'œuvre. Les élus concernés ont étudié 27 dossiers et convoqué 4 architectes pour un entretien individuel. Un cabinet a été finalement choisi et le projet va continuer à avancer.

La municipalité tient à remercier les jeunes étrangers logés par la Fédération des Œuvres Laiques à Nonglard pour leur participation à l'éradication des nombreuses mauvaises herbes qui avaient envahi les abords paysagés des parkings autour de la salle des fêtes. Toujours dans le cadre d'un projet civique, ils aideront à peindre les placards situés sous le préau de la cour supérieure de l'école.

4 – Communauté de communes Fier et Usse

Le 24 septembre, la municipalité a accueilli les élus de la CCFU pour une réunion de Bureau à la salle des fêtes, suivie par un repas. Une nouvelle réunion de Bureau aura lieu le 8 octobre pour travailler sur un projet de signalétique économique cohérent sur les 7 communes.

Le service des Transports Scolaires a reçu de nombreuses réclamations de parents suite à des retards ou avances pour amener ou reprendre les collégiens de la communauté de communes à leurs établissements scolaires respectifs. Les dysfonctionnements proviennent des travaux sur la route ou de leur encombrement le matin, de changements d'horaires de certains établissements et d'autres réseaux qui prennent la relève sur Annecy. Le service étudie ces problèmes d'urgence et recherche des solutions pour y pallier.

5 – Divers

Le projet de l'extension de l'école va être envoyé à la Dotation des Equipements Ruraux (DERT) dans l'espoir d'obtenir une subvention supplémentaire pour les travaux.

A Monsieur le Maire qui lui avait posé la question du désengagement de l'Etat en matière d'instruction des dossiers d'urbanisme (permis de construire, etc.), le député Carle a répondu par courrier que l'Etat n'avait plus cette mission depuis une loi de 1982 et qu'il n'aiderait que les communautés de communes trop petites pour prendre cette compétence.

6- Incendies sur la commune

Lundi 23 septembre, la ferme située au 147, route de Chez Cruz a entièrement brûlé. La gendarmerie et la police scientifique ont ouvert une enquête. Les pompiers continuent depuis une semaine à surveiller les reprises de feu dans les décombres.

Monsieur le Maire tient à remercier Madame Jamet et Monsieur Vorms ainsi que tous ceux qui ont offert café et petit déjeuner aux nombreux sapeurs pompiers présents le 23 septembre au matin.

Lundi 30 nouvel incendie de la ferme « Chez Jacquet » heureusement inhabitée. Une nouvelle enquête a été ouverte. Le Conseil déplore ces incendies et tient à apporter son soutien à tous ceux qui ont été touchés par ces sinistres. Il met tout en œuvre pour essayer de régler les nombreux problèmes qui apparaissent au fil des jours afin que la commune retrouve sa sérénité. Les Arrêtés Municipaux ont été pris (péril et insalubrité).